



Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU de Bordeaux Métropole pour le projet BAHIA à Talence

Dossier d'enquête publique
Synthèse des observations et propositions
formulées par le public dans le cadre de la concertation
en application de l'article L123-12 du code de l'Environnement

Dans le cadre du projet BAHIA, dont le site d'implantation est situé sur la commune membre de Talence, Bordeaux Métropole est l'autorité administrative qui se prononcera par une déclaration de projet sur l'intérêt général de ce projet et sur l'approbation des évolutions du PLU nécessaires à sa réalisation. C'est donc Bordeaux Métropole qui mène la procédure de mise en compatibilité du PLU.

C'est dans ce cadre que la concertation préalable liée à la mise en compatibilité du PLU de Bordeaux Métropole dans le cadre d'une déclaration de projet relative au projet Bahia à Talence a été organisée par Bordeaux Métropole, en collaboration avec la ville de Talence.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'association des citoyens.

En effet il s'agit d'une concertation environnementale facultative. Bordeaux Métropole a donc volontairement fait le choix de mettre en œuvre une concertation maximale et fait appel à un garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP).

ETAT DES LIEUX STATISTIQUES

Nombre de contributions par dispositifs de concertation

- Site de la concertation de Bordeaux Métropole : **113 avis et 40 réactions Argumentées**
- Réunion du 6 mars 2018 : **environ 200 participants**
 - ✓ Nombre d'intervention à l'oral des participants : **35**
 - ✓ Contributions individuelles : **17**
- Registres de la concertation :
 - ✓ Registre BM : **0**
 - ✓ Registre Talence : **11**
- Mail ou courrier envoyés à la garante : **20**
- **Une** pétition de 33 signataires

Un total de **237** contributions argumentées.

SYNTHESE DU CONTENU DES CONTRIBUTIONS PAR GRANDES THÉMATIQUES

L'urbanisme (le patrimoine bâti et paysager, le confort des riverains), la localisation du projet, la mobilité et le stationnement, l'offre de soin, la gouvernance et le financement autour du projet sont les principales thématiques identifiées au cours de la concertation et au sein des différents supports de participation.

• URBANISME :

Patrimoine bâti et paysager

Pour certains participants l'évolution du PLU doit se faire afin que le projet soit réalisable. Ces participants voient dans ce projet une modernisation et une amélioration architecturale du bâti en précisant que le bâtiment 24 n'est plus adapté aux usages d'un hôpital, il doit être reconstruit aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ce qui n'est pas le cas ni de l'Hôpital Robert Picqué, ni de Bagatelle. Certains notent dans leurs contributions que bien qu'il soit important de conserver le patrimoine bâti, dans ce cas présent, il est important de permettre la restructuration de l'hôpital et quelques-uns nuancent en précisant qu'ils adhèrent toutefois au fait que des éléments de la façade seront conservés comme témoignages d'un style de construction hospitalière inspiré de l'architecture britannique du début du XXème siècle.

Pour d'autres participants, au contraire, la destruction d'un bâtiment d'intérêt patrimonial n'est pas souhaitée et pour eux l'évolution du PLU ne doit donc pas avoir lieu. De la même manière, ils sont opposés à la destruction des espaces boisés classés et des arbres remarquables, notamment en ce qui concerne les vieux cèdres sur le site.

Confort des riverains (Densification, Nuisances liées aux travaux...)

Pour un certain nombre de participants, le projet aura un impact positif sur le quartier. Il induira son réaménagement, apportera un renouveau, du dynamisme. Le réaménagement du quartier en lien avec le projet permettra pour quelques participants l'amélioration de la circulation, de la desserte du quartier en transport en commun, de la mobilité douce et en matière de stationnement. Selon des contributions, le porteur de projet a prévu des parkings et solutions alternatives intéressantes (promotion du covoiturage et de l'utilisation de vélos avec la création de garage à vélo) afin qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur le voisinage.

Beaucoup de participants s'inquiètent de la sur-densification du quartier qui connaît une problématique importante en termes de circulation et de stationnement. Ils sont en désaccord avec le projet immobilier Cogedim qui prévoit 243 logements à l'entrée du site de Bagatelle. Plusieurs participants s'interrogent sur la hauteur de ce projet qui leur paraît très importante et trouvent que ce bâtiment va renforcer le côté enclavé de la route de Toulouse. Egalement, ils regrettent la volonté de réduction de la végétation présente sur le site de Bagatelle en permettant la disparition d'un parc dont les habitants ont besoin. La majorité des participants regrettent le manque d'information en amont sur l'insertion urbaine du projet dans son environnement. Quant à d'autres ils se posent la question de la gestion de la phase des travaux afin que les riverains ne se soient pas trop impactés par les diverses nuisances (sonores, évacuation des déchets...).

• LOCALISATION DU PROJET / CHOIX DU SITE :

Pour de nombreux participants, le projet répond à un intérêt général répondant aux besoins d'offre de soin du territoire et permet une modernisation des infrastructures ; ils adhèrent au projet sans revenir sur sa localisation.

Cependant, pour un grand nombre de participants le choix du site de Bagatelle pour la réalisation du projet pose question et de fait s'oppose à l'évolution du PLU qui permettrait la réalisation du projet. Les participants se demandent pourquoi avoir choisi le site de Bagatelle, qu'ils jugent trop petit pour permettre la mise en œuvre du projet. Le site de Bagatelle se situe sur un terrain de 7 ha alors que le site de Robert Picqué comprend 25ha.

Selon eux, le site de Bagatelle est également plus contraint que le site de Robert Picqué en termes de circulation et stationnement. En effet, des participants jugent le site de Bagatelle difficile d'accès dû à une forte circulation dans ce secteur notamment aux heures de pointes et des difficultés pour stationner. Certains participants pensent que le site de Robert Picqué, établissement public, aurait dû être privilégié pour la mise en œuvre du projet de fusion et de modernisation notamment afin de consolider l'offre publique de santé. Le partenariat public/privé est remis en question. Par ailleurs, le manque d'espace sur ce site et donc de la présence d'espace vert est ressenti par certains participants comme un frein au bien-être des patients et des usagers.

L'opacité sur les décisions prises pour la localisation du site revient souvent dans les arguments des participants. Certains évoquent la difficulté d'accès à l'information sur l'accord signé le 6 mars 2016 par les autorités de tutelle en présence d'élus girondins. Selon des participants un recours à la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a été nécessaire pour en avoir une communication publique.

De plus, en lien avec le choix du site, certains participants s'inquiètent de la suppression des emplois de médecins militaires. Quant à d'autres, ils évoquent les aménagements récents qui ont été réalisés au sein de l'Hôpital Robert Picqué et notamment au niveau des urgences et le qualifie de gaspillage de l'argent public. A ce sujet, certains demandent pourquoi les deux sites ne sont pas conservés avec une répartition des spécialités sur chaque site.

D'autres participants, en évoquant la question de la localisation, pensent et regrettent que la finalité de ce projet serait les restrictions budgétaires et la modification du rôle de l'armée. La question du devenir des terrains de Robert Picqué revient régulièrement dans les contributions des participants.

• DÉPLACEMENT / MOBILITÉ ET STATIONNEMENT :

Une majorité de participants désapprouve la localisation du site en argumentant notamment sur la situation déjà très contrainte du quartier en matière de circulation et stationnement. Les participants étant pour la mise en œuvre du projet se posent tout de même des questions sur les aménagements prévus pour fluidifier la circulation et faciliter le stationnement du personnel, des usagers et des riverains.

Pour certains participants, des répercussions du projet se feront sentir sur le stationnement de proximité à Talence mais aussi sur les communes voisines, notamment à Bègles. Des participants craignent des stationnements « sauvages » dans les résidences privées et les rues aux alentours si le parking de Bagatelle et le stationnement dans le quartier deviennent payants. Certains participants insistent en affirmant qu'aujourd'hui le personnel de Bagatelle ne dispose pas de stationnement suffisant. D'autres participants insistent sur le fait que les transports en commun ne sont pas performants autour du site de Bagatelle, pas de tramway et présence d'une ligne de bus, la ligne 5, qui est en difficulté. Des participants regrettent également que le projet ne prévoit pas de couloir prioritaire pour le bus, les ambulances et les taxis et des dispositifs afin de favoriser les déplacements vélo.

Quelques participants trouvent au contraire que le porteur du projet a prévu des parkings supplémentaires et des solutions alternatives relativement intéressantes, telles que la promotion du covoiturage et de l'utilisation des vélos avec la création de garages à vélo afin qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur le voisinage.

• **OFFRE DE SOINS :**

La majorité des participants de la concertation reconnaît la nécessité d'accroître les capacités d'accueil et d'offre de soins sur le secteur sud de la métropole. Ils souhaitent le maintien d'une structure de soin polyvalente en secteur 1 et reconnaissent ce projet d'intérêt général. Plusieurs participants sont satisfaits de l'extension de la maternité avec un service de néonatalogie. La majorité des participants souhaite ou adhère au renforcement des pôles d'expertises déjà reconnus (urgences, digestif, accompagnement de nos aînés, maternité, vasculaire), la contribution à la médecine des forces armées, le développement de la capacité de réponse médicale en cas de crise sanitaire majeure, la modernisation de l'outil de soins, un parcours patient coordonné et accompagné au plus près de ceux qui en ont besoin, une croissance des effectifs en personnel auprès du patient, le maintien et la pérennisation des emplois localisés. Certains participants sont également favorables au développement de l'enseignement soignant et à la formation continue médicale, paramédicale et le soutien du projet médical de la Fondation John Bost pour accompagner et soigner les personnes en situation de handicap.

Cependant, un grand nombre de participants s'inquiète de la qualité de l'offre de soin en faisant le lien entre la fusion des deux structures et l'augmentation importante de la population, de la perte annoncée d'une centaine de lits en hospitalisation au profit de l'ambulatoire, de la suppression des services apportés par l'héliport sur le site de Robert Picqué, de la suppression du département « santé voyages vaccinations » et du laboratoire d'analyse intégré de Robert Picqué, également de voir disparaître la seule structure départementale de référence pour faire face à des catastrophes, notamment dans le cadre NRBC (Nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique). Certains participants sont sceptiques quant à l'annonce d'une offre de soin en secteur 1, quant au maintien de toutes les activités sociales, médico-sociales, crèche et formation infirmière sur le site de Bagatelle et quant au devenir du personnel de Robert Picqué. Par ailleurs, certains participants trouvent que le projet présenté n'offre pas de perspectives pour un futur développement sur les années à venir, sinon en hauteur, ce qui représente de fortes limites selon eux et impactera la qualité de l'offre de soin.

• **GOUVERNANCE ET DIVERS (FINANCEMENTS...) :**

La majorité des participants évoque un manque de dialogue citoyen sur l'élaboration d'un projet, avec une concertation trop tardive dans le déroulement du projet. Avec des décisions prises en amont, notamment par le Ministère de la Défense qui ne permettent aujourd'hui seulement de discuter des modalités de mise en œuvre du projet.

Plusieurs personnes se sont questionnées lors de cette concertation sur le financement de ce projet. Certains demandent s'il y a eu un appel d'offre de passé pour un projet public, quelle est la part de financement de l'Etat dans le projet, si des études de financement prouvant les surcoûts annoncés sur le site de Robert Picqué existent, s'il existe un contrat juridique et financier de ce regroupement ou encore s'il est possible de connaître le prix de la mise à disposition des équipements Bahia pour R. Picqué, de connaître le prix de cession des 26 hectares de Robert Picqué. D'autres pensent que les coûts estimés sont faussés car seules les dépenses ont été prises en compte et que ne sont pas incluses les recettes procurées par la vente des terrains aux promoteurs immobiliers...

Des participants ont précisé que les administrateurs de Bagatelle sont bénévoles et la Fondation Maison de Santé de Bordeaux Bagatelle, reconnue d'utilité publique en 1867, ne distribue pas de dividendes lesquels sont intégralement réinvestis dans l'établissement. Le statut d'ESPIC de l'hôpital de Bagatelle en fait une institution à but non lucratif au service de l'intérêt collectif. Ils précisent également, que si la Fondation a été créée par la communauté protestante au XIXème siècle, ses valeurs la conduisent à mettre en œuvre les principes de la laïcité républicaine.



Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84

F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr